

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1336

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après le creux de la vague, les Verts reprennent vie

APRÈS LES ÉLECTIONS fédérales de 1995, on les voyait pratiquement à l'agonie. En effet, les Verts perdaient alors près de la moitié de leurs sièges au Conseil national, essentiellement au profit des socialistes qui avaient habilement intégré à leur programme le gros des revendications écologistes. La chute se confirmait ensuite dans plusieurs cantons.

Dans les exécutifs

Aujourd'hui, la formation verte a clairement remonté la pente, comme en témoignent les récentes élections à Genève, à Zurich et dans le canton de Vaud. De plus, ce parti réussit à placer ses candidats dans les exécutifs malgré le handicap que représente le scrutin majoritaire pour les petits partis. À

quoi tient cette soudaine renaissance?

Bien sûr les alliances nouées ici et là avec la gauche socialiste, voire l'extrême-gauche, se sont révélées arithmétiquement payantes. Mais il y a plus. Les Verts ont réalisé une mue importante, abandonnant progressivement leurs habits protestataires, voire catastrophistes, au profit d'une approche délibérément réformiste. L'évolution de leur position sur l'Europe est à cet égard révélatrice. D'abord farouchement opposés au monstre bureaucratique bruxellois gavé de croissance économique, les Verts ne s'opposent plus à l'intégration européenne, même s'ils déclarent suivre le processus avec un regard critique.

De plus les écologistes ont proposé toute une série de réformes qui reflètent leur volonté de participer et d'in-

fluencer le changement social en cours. On est loin des militants en sabots, nostalgiques d'un passé écologiquement correct. Les premiers, ils lancent l'idée de la flexibilité de l'âge de la retraite et d'une fiscalité basée sur la consommation d'énergie. Ils n'hésitent pas à prôner une politique des étrangers plus libérale et à mettre en question l'efficacité de l'État-providence et de son administration.

Cette approche plus originale et moins coincée des grands thèmes de l'heure tranche avec un certain conservatisme de la gauche traditionnelle, crispée sur les acquis sociaux et peu perméable encore à la nécessité de la modernisation de l'État. Ces propositions comme la qualité indéniable des magistrats écologistes, à la fois sérieux dans leur travail et innovateurs dans leur gestion, ne peuvent que séduire un électoral jeune et instruit. Un électoral qui n'accorde plus grande confiance aux recettes classiques de la droite comme de la gauche. À l'avantage des Verts aussi, le fait que ces derniers n'ont pas à assumer le poids d'une longue histoire et des réflexes induits par les combats anciens. *jd*

VÉRITÉ DES COÛTS

Cachez ces chiffres...

LES PATRONS ONT-ILS peur de la vérité? Eux qui abordent tant de questions par leur seul aspect financier, eux qui ont refusé d'entrer en matière sur une augmentation du montant des allocations familiales dans le canton de Vaud à cause du coût de l'opération, les voilà qui s'offusquent que l'on cherche à chiffrer le coût d'un enfant pour ses parents.

Dans leur service de presse, les patrons vaudois tirent à boulets rouges sur l'étude commandée par l'Office fédéral des assurances sociales *Les Enfants, le temps et l'argent*. Messieurs les patrons, il faut choisir votre camp: si la sacro-sainte transparence et si la vérité des coûts ne font plus partie de vos dix commandements, alors il est temps de dédramatiser votre discours sur les déficits publics et sur le niveau de vos actions qui serait inversement proportionnel aux licenciements que vous réalisez.

Mais si, par contre, vous continuez de contester la nouvelle taxe poids lourds sous prétexte que vos camions couvriraient déjà leurs coûts – études financées par vous à l'appui – alors admettez que l'on investigue aussi pour savoir ce que les parents dépensent –

ou ne gagnent pas – parce qu'ils ont des enfants.

Et c'est un autre débat, ensuite, de savoir s'il faut ou non compenser ces coûts, jusqu'à quelle hauteur et par quel moyen. Et une étude économique n'ôte rien, bien entendu, au fait que personne ne songe au moment de la conception, du moins pour les premiers enfants, aux coûts qu'ils engendreront durant les vingt-cinq années qui suivront.

Les milieux économiques genevois vont encore plus loin dans la mauvaise foi. La Société économique pour le développement de l'économie suisse (SDES) reproche aux auteurs de l'étude, qui chiffrent à 47 milliards de francs les charges annuelles afférentes aux enfants pour les parents, de ne chiffrer les compensations qu'à hauteur de 7,3 milliards de francs. Selon la SDES, il faudrait ajouter à ce chiffre les coûts de l'enseignement, de la formation et des infrastructures dont bénéficient les enfants. Drôle de manière de concevoir un bilan. Il faut en effet être bien mauvais comptable pour considérer que les dépenses de l'Etat pour l'enseignement compensent celles des parents pour les Pampers. *pi*

Médias

NOUS AVONS AUSSI nos prodiges sportifs. Interrogés par Jay Leno dans son «*Tonight Show*» sur la chaîne américaine NBC, Martina Hingis a répondu qu'elle avait gagné son premier tournoi de tennis avant sa naissance puisque sa mère était enceinte de six mois. Elle a eu sa première raquette à deux ans et a joué son premier match à quatre ans. Elle ne savait pas encore compter 1, 2, 3, 4... mais connaissait en revanche les comptes du tennis 15, 30...

LE DEUXIÈME CAHIER de *Reporters Sans Frontières-Suisse* (1992) était consacré aux enjeux de la concentration. Gil Baillod (*L'Impartial*) estimait que «tel le Phoenix, la presse régionale renaîtra toujours de ses cendres tant que le feu de la démocratie exigera de la nourrir.» *cfp*